

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2019

SUBVENTIONS 2019 :

Subventions associations Trévou		Sports	
Amicale Laïque	500 €	Athletic Club Penvenan (10€/enfant)	240 €
Parents d'élèves R.P.I.	140 €	Trestel Surf Club (10€/enfant)	300 €
A.P.E.L. École SAINT-Michel	540 €	Judo Lannion (10€/enfant)	30 €
Centre Culturel Saint Guénolé	990 €	Activité nautique port blanc (10€/enfant)	10 €
F.C.T.T.	1.900 €	Roller Trévou (création)	100 €
Tennis de table du Douardu	230 €	Centre Culturel Tréguier danse, art plastique (3 enfants)	30 €
Chausse Tes Tongs	2.000 €	Elèves/apprentis – Voyages ou stages (25€/enfant)	
Hermes Ailées	95 €	Collège Notre Dame (1 enfant)	50 €
Gardennou –An- Treou	200 €	Collège Ernest Renan (2enfants)	50 €
Amicale des Chasseurs	170 €	Collège des Sept- Iles (13 enfants)	325 €
Anciens Combattants (F.N.A.C.A.)	75 €	Lycée Le Dantec (1 enfant)	25 €
Anciens Combattants (U.F.A.C.)	75 €	Collège Saint- Yves (3enfants)	75 €
Officiers Mariniers	75 €	Lycée Bossuet (1 enfant)	25 €
Amicale Anciens et Retraités	660 €	Collège Saint Jo (1 enfant)	25 €
Association Rando Nature	135 €	Associations extérieures	
S.N.S.M. Section Trestel	340 €	FRANCE A.D.O.T. 22	50 €
Union Boulistes des Deux Clochers	115 €	A.D.A.P.E.I. 22	50 €
Ar Royo	80 €	Eau et Rivières de Bretagne	50 €
Lézarts En Grange	80 €	Ligue Française Protection Oiseaux	50 €
Méli Mélo	80 €	Comice Agricole	225 €
Ecole Diwan - Louannec (150 €/enfant)	1.200 €	Secours Catholique	50 €
Ecole Lannion - classe spécialisée	150 €	Banque Alimentaire du Trégor	50 €
		TOTAL	11.640 €

HANGAR DE STOCKAGE :

Le conseil municipal donne son accord pour la construction d'un hangar de stockage par la société LE PÉRON Constructions pour un montant de 36.698,76 € H. T. soit 44.038,51 €uros T.T.C.

MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL :

Le conseil municipal fixe la tarification de mise à disposition des services techniques à 21 € de l'heure et à 25 € de l'heure celle des services administratifs.

PÔLE NAUTIQUE :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu toutes précisions utiles et délibéré, à l'unanimité des présents, approuve le nouveau projet de construction d'un pôle nautique à la place des toilettes de Trestel et sollicite l'inscription de cette opération au titre du fonds de concours de Lannion Trégor Communauté pour un montant de 50.000,00 €uros soit 20.00% du montant des travaux.

BAIL COMMERCIAL :

Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'installation de Madame LUCAS, diététicienne, dans les locaux communaux, maison des associations, pour un loyer mensuel de 200 €.

QUESTIONS DIVERSES :

BILAN ÉNERGETIQUE : Le Maire donne lecture du bilan énergétique de la commune réalisé par L.T.C. On constate une hausse constante des charges dans les bâtiments communaux

CHEMINS DE RANDONNÉES : Monsieur Bernard DESCAMPS déplore, qu'à chaque printemps, le balisage du chemin de randonnée situé près de chez lui disparaisse ou est vandalisé. Le Maire et Monsieur Jean BODSON se proposent d'intervenir personnellement dès que la prochaine dégradation sera constatée.

Monsieur Yves LE FLANCHEC se propose de faire appel à des bénévoles pour repeindre le balisage des quatre chemins de randonnées communaux.

CLUB DES RETRAITÉS : Une allée de boules est en cours d'installation sur la pelouse, à coté de la salle polyvalente.

AGRICULTEURS DE BRETAGNE : Le Conseil, sur proposition de M. le Maire décide d'adhérer à l'association « agriculteurs de Bretagne » pour un montant de 0,10 cts par habitant soit 140 euros.

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE : Un graff sera réalisé sur le mur de l'école publique, du côté de la route de TRELEVERN, par Monsieur Yohann ROCHEREAU afin de mieux visualiser l'école publique.